

Nouveau projet de loi sur la tenue d'élections anticipées introduit au Congrès du Pérou



La Havane, 2 février, (RHC)- Le président de la Commission de la Constitution et des Règlements du Congrès péruvien, Hernando Guerra a fait état ce mercredi de l'introduction d'un nouveau projet de loi au Parlement sur la tenue d'élections anticipées.

Ce document propose l'organisation des élections présidentielles en décembre 2023 et la passation des pouvoirs aussi bien pour le président du Congrès que pour le Chef d'État élu, en mai 2024.

Lors de la séance, Flavio Cruz, porte-parole du Parti Pérou Libre, parti qui a mené Pedro Castillo à la présidence en 2021, a annoncé que son parti voterait contre la proposition d'avancer les élections et il s'est attaqué à l'omission d'une des principales revendications des manifestations qui ont lieu depuis le 7 décembre contre le régime : l'installation d'une Assemblée constituante.

Il a souligné que les partis de droite contrôlant le Congrès ont peur de l'Assemblée constituante.

Source : TeleSur

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/312462-nouveau-projet-de-loi-sur-la-tenue-delections-anticipees-introduit-au-congres-du-perou>



Radio Habana Cuba